



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ecole nationale veterinaire de Maisons-Alfort

Question écrite n° 1949

Texte de la question

M. Rene Beaumont appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la peche sur le fait que la creation d'unites pedagogiques, en remplacement des services et des chaires par le conseil d'administration de l'Ecole nationale veterinaire d'Alfort (Val-de-Marne), semble etre en contradiction avec le statut des ecoles veterinaires. Il lui demande si, en l'occurrence, la reglementation en vigueur est strictement appliquee.

Données clés

Auteur : [M. Beaumont René](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1949

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1993, page 1535